



**LEGEND / LÉGENDE:**  
 ② DENOTES SCOPE OF WORK  
 ID/DN DENOTES A SECTION VIEW  
 ID: SECTION VIEW NUMBER  
 DN: DRAWING ON WHICH SECTION VIEW IS SHOWN

**Canada**

Publics Works and Government Services Canada / Travaux publics et services gouvernementaux Canada  
 Real Property Branch / Direction générale des biens immobiliers  
 Marine and Transportation Engineering / Génie maritime et des transports

Verify all dimensions and conditions on site and immediately notify the Departmental Representative of all discrepancies.  
 Vérifier les dimensions et les conditions réelles au chantier et aviser le Représentant du Ministère immédiatement de toute divergence.

0	ISSUED FOR TENDER / ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2017/08/14
NO.	REVISION / RÉVISION	date

project / projet

**BIRD DETERRENT SYSTEM INSTALLATION / SYSTÈME DE DISSUASION D'OISEAUX**

ILE AUX ALLUMETTES, PQ - PEMBROKE, ON

drawing / dessin

**GENERAL ARRANGEMENT / ARRANGEMENT GÉNÉRAL**

Designed By / Conçu par	
Date / (yyyy/mm/dd)	
Drawn By / Dessiné par	Eric Ferguson
Date / (yyyy/mm/dd)	2017/08/11
Reviewed By / Examiné par	Peter Arts
Date / (yyyy/mm/dd)	2017/08/11
Approved By / Approuvé par	
Date / (yyyy/mm/dd)	
Project Manager / Administrateur du projet	

Project no. / No. du projet: **R.090733.008**

Drawing no. / No. du dessin: **DA-M1**

**WORK ACTIVITIES:**

THE FOLLOWING WORK ACTIVITIES ARE NOT INTENDED TO BE AN EXHAUSTIVE LIST OF ALL ITEMS REQUIRED TO COMPLETE THE PROJECT, TO BE CARRIED OUT AS SPECIFIED ELSEWHERE IN THE CONTRACT, NOR IS IT INTENDED TO BE A SEQUENCE OF WORK.

1. INSTALL TRAFFIC CONTROL AND ACCESS AS REQUIRED. (SEE SPECIFICATION)
2. CLEAN ABUTMENT AND PIER AREAS, AS WELL AS STRUCTURAL STEEL ELEMENTS BETWEEN GIRDERS. (SEE SPECIFICATION)
3. SUPPLY AND INSTALL BIRD DETERRENT SYSTEM AT ABUTMENT AND PIER AREAS AS WELL AS BETWEEN GIRDERS. BIRD DETERRENT SYSTEM SHALL CONSIST OF BIRD NETTING, BIRD SPIKES AND ASSOCIATED CONNECTIONS TO THE STRUCTURE. (SEE SPECIFICATION)
4. REMOVE TRAFFIC CONTROL AND ACCESS.
5. INSTALL ACCESS LADDER SECURITY UPGRADES.
6. INSTALL LADDER CHAIN.

**CONSTRUCTION NOTES:**

1. THE STABILITY AND INTEGRITY OF ALL COMPONENTS OF THE STRUCTURE SHALL BE MAINTAINED AT ALL STAGES OF CONSTRUCTION INCLUDING PERIODS OUTSIDE OF CONSTRUCTION ACTIVITY.
2. DIMENSIONS GIVEN ARE APPROXIMATE. VERIFY ALL EXISTING DIMENSIONS AND DETAILS OF THE STRUCTURE ON SITE AND REPORT ANY DISCREPANCIES WITH THE CONTRACT DOCUMENTS TO THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE BEFORE ORDERING MATERIAL AND PROCEEDING WITH THE WORK.
3. STAGE WORK TO MAINTAIN FULL NAVIGATIONAL CLEARANCE AT ALL TIMES DURING CONSTRUCTION.

**ACTIVITÉS DE TRAVAIL**

LES ACTIVITÉS DE TRAVAIL CI-APRÈS NE SE VEULENT PAS UNE LISTE COMPLÈTE DE TOUS LES ARTICLES REQUIS POUR RÉALISER L'ENSEMBLE DES TRAVAUX DU PROJET, TRAVAUX QUI DEVRONT SE RÉALISER SELON LES STIPULATIONS COMPRIS AILLEURS DANS LE PRÉSENT CONTRAT; DE PLUS, CES ACTIVITÉS NE DOIVENT PAS ÊTRE INTERPRÉTÉES COMME CORRESPONDANT À UNE SUITE D'OPÉRATIONS NI À UNE SÉQUENCE DE TRAVAUX.

1. INSTALLER LA GESTION DE CIRCULATION ET L'ACCÈS TEL QUE NÉCESSAIRE (VOIR DEVIS).
2. NETTOYER LES SURFACES DES CULÉES ET DES PILIERS, AINSI QUE TOUS LES COMPOSANTES EN ACIER DE CONSTRUCTION ENTRE LES POUTRES (VOIR DEVIS).
3. FOURNIR ET INSTALLER UN SYSTÈME DE DISSUASION D'OISEAUX AUX SURFACES DES CULÉES ET DES PILIERS AINSI QUE ENTRE LES POUTRES. LE SYSTÈME DE DISSUASION D'OISEAUX DOIT COMPRENDRE LES FILETS D'OISEAUX, LES PICS D'OISEAUX ET TOUTES LES ATTACHEMENTS À LA STRUCTURE CONNEXES (VOIR DEVIS).
4. ENLEVER LA GESTION DE LA CIRCULATION ET L'ACCÈS.
5. INSTALLER LES MESURES DE SÉCURITÉ DES ÉCHELLES D'ACCÈS.
6. INSTALLER LES CHAINES AUX ÉCHELLES.

**NOTES DE CONSTRUCTION:**

1. LA STABILITÉ ET L'INTÉGRITÉ DE TOUTES LES COMPOSANTES DE LA STRUCTURE DOIT ÊTRE MAINTENUE PENDANT TOUTES LES PHASES DE CONSTRUCTION Y COMPRIS LES PÉRIODES EN DEHORS DES ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION.
2. LES DIMENSIONS DONNÉES SONT APPROXIMATIVES. VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS EXISTANTES ET LES DÉTAILS DE LA STRUCTURE AU CHANTIER ET FAIRE PART AUX REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE AVEC LES DOCUMENTS DU CONTRAT AVANT DE COMMANDER LE MATÉRIEL ET DE CONTINUER AVEC LES TRAVAUX.
3. PHASER LES TRAVAUX AFIN DE MAINTENIR LE DÉGAGEMENT NAVIGABLE EN TOUT TEMPS TOUT AU LONG DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.